



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Thorigné-Fouillard,
Le 10 mai 2022

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents

N/Réf. : SMEC 2021.79
CPV/CR/ILM

Objet : Formations aux métiers territoriaux en alternance
Recherche de lieux de stage

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Ces dernières années, toutes nos formations ont pu se dérouler dans de bonnes conditions malgré l'instabilité du contexte sanitaire. Mes services préparent dès maintenant la rentrée de septembre en s'efforçant de sélectionner les meilleurs candidats qui viendront alimenter le vivier des missions temporaires. La pénurie de candidats que nous connaissons tous concerne également les stagiaires : c'est pourquoi toute l'équipe du service Mobilité-Emploi-Compétences a multiplié ses participations aux forums des métiers, job dating, café-conseils... et a doublé le rythme des jeudis de l'emploi pour informer et attirer toujours plus. Le dossier régional « attractivité » est également sur les rails.

En attendant son lancement, le CDG 35, également confronté à cette situation, réaffirme sa priorité dans la formation et la professionnalisation des futurs agents et ce malgré l'arrêt des aides de Pôle Emploi.

Chaque année, environ 80 personnes peuvent bénéficier d'un des dispositifs de préparation aux métiers territoriaux administratifs ou techniques pour ensuite être intégrées aux missions temporaires et ainsi répondre aux besoins des collectivités :

- La **préparation aux missions des collectivités territoriales (PREMICOL)** organisée par le Centre de Gestion,
- La formation de **Chargé de maintenance technique polyvalent**, organisée en partenariat avec la Maison Familiale et Rurale de Saint-Grégoire, formant à la maintenance dans le domaine du bâtiment, des espaces verts, de la voirie et de la réglementation ERP,
- La **licence Professionnelle « Métiers de l'Administration Territoriale »** et ses 2 parcours « administratif » et « technique » organisée par l'Université de Rennes 2 en partenariat avec les quatre Centres de Gestion bretons et le CNFPT.
NOUVEAU : grâce à notre soutien, ce cursus va pouvoir ouvrir en apprentissage dès la prochaine rentrée.

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé
CS 13600
35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX

J.P.H

Téléphone : 02 99 23 31 00
Télécopie : 02 99 23 38 00
Site internet : www.cdg35.fr
E-mail : contact@cdg35.fr

Tous ces dispositifs sont reconnus pour leur qualité : le CDG 35 a d'ailleurs été en 2021 l'un des premiers CDG à obtenir la certification QUALIOP1. Les taux d'insertion professionnelle sont excellents grâce au système de l'alternance entre théorie et pratique et à la valeur des tuteurs professionnels. Voilà pourquoi, chers collègues, je me permets de solliciter votre soutien dans le cadre de notre recherche de lieux de stage car cette mission ne peut s'accomplir que grâce à votre participation active : vous êtes en effet les mieux placés pour savoir quelles compétences, quelles connaissances, quels savoir-être sont indispensables pour travailler en collectivité.

Accueillir un stagiaire représente, je le sais, une charge de travail. C'est la raison pour laquelle deux types de mesures ont été adoptées :

- d'une part, les collectivités soutenant ces stagiaires pourront bénéficier d'une **dispense de facturation** sur une prestation mission temporaire, proportionnelle à la durée du tutorat
- d'autre part, le CDG prendra en charge les **gratifications** accordées aux étudiants en formation initiale de la licence professionnelle « métiers des administrations et des collectivités territoriales »

Nous nous efforçons de satisfaire toutes les demandes de remplacement malgré la pénurie de candidats avec un regard très attentif sur celles provenant des collectivités qui nous aident à former.

Vous trouverez en annexe une fiche descriptive de ces formations ainsi qu'un formulaire à nous retourner en sélectionnant le(s) dispositif(s) auquel(s) vous désirez vous associer. Le Service Mobilité Emploi Compétences reste à votre disposition pour toute question complémentaire et pour vous proposer des profils différents.

Vous remerciant par avance de votre implication,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.



La Présidente,

Chantal PETARD-VOISIN